

Dossier de l'OHI n° SPRWG

LETTRE CIRCULAIRE 38/2024

23 octobre 2024

INVITATION À PARTICIPER AU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉVISION DU PLAN STRATÉGIQUE TEL QU'ÉTABLI PAR LA 8^{ème} RÉUNION DU CONSEIL DE L'OHI

Références :

- A. 3^{ème} session de l'Assemblée de l'OHI P-6 - Compte rendu incluant la liste des décisions,
- B. 7^{ème} réunion du Conseil de l'OHI - Décision C7/38,
- C. 8^{ème} réunion du Conseil de l'OHI - Décision C8/57,
- D. Règlement général de l'OHI.

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Le Conseil de l'OHI, conformément aux instructions de la 3^{ème} session de l'Assemblée de l'OHI (cf. référence A, Décision A3/08), a chargé un groupe de correspondance de travailler sur les moyens de préparer le prochain plan stratégique de l'OHI 2027-2032 (cf. référence B, Décision C7/38), en temps voulu pour l'examen de la 4^{ème} session de l'Assemblée (A-4) en 2026.
2. Comme proposé par le groupe de correspondance, le Conseil de l'OHI a créé, lors de sa 8^{ème} réunion (cf. référence C, décision C8/57), un groupe de travail sur l'examen du plan stratégique (SPRWG), en avalisant ses mandats et règles de procédure (ToRs & RoPs) et les délais proposés. Ce Groupe de travail, ouvert à tous les Etats membres, deviendra officiellement actif à partir du 1^{er} novembre 2024.
3. Au cours de la 8^{ème} réunion du Conseil de l'OHI, plusieurs Etats membres ont fait part de leur intention de rejoindre le SPRWG en tant que membres. Le Conseil a notamment pris note de la volonté des Etats-Unis (Benjamin EVANS) d'assurer la présidence, de la Nouvelle-Zélande (Adam GREENLAND) d'assurer la vice-présidence et du Danemark (Hendrik STANG) d'assurer le secrétariat.
4. Conformément aux articles 6 (b) et 6 (g) (i) du Règlement général de l'OHI (cf. référence C) et selon les instructions du Conseil de l'OHI, les Etats membres sont invités à signifier ou à confirmer leur intention de participer aux activités de ce SPRWG et à fournir, le cas échéant, leurs commentaires sur le mandat et les règles de procédure (ToRs & RoPs) avalisés et sur les échéances disponibles sur la [page web du SPRWG](#) du site web de l'OHI, **au plus tard le 5 novembre 2024**, par courrier électronique (cl-ic@iho.int).
5. Une réunion officielle de lancement devrait avoir lieu sous la forme d'un événement virtuel dans la semaine du 25 novembre, à confirmer par l'équipe de la présidence après l'activation du SPRWG.

Veuillez agréer Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,



Dr Mathias JONAS
Secrétaire général